

FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME
62 rue de Fécamp - 75012 PARIS
Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr Web : www.ffp.asso.fr

CONSEIL SECURITE
CIRCULAIRE DE SECURITE N° **180**

Réf.: 10.0611
Date: 30 mars 2010

Emetteur: FFP

Objet: Consignes pour la bonne mise en œuvre du déclencheur VIGIL 2, pour pallier aux risques d'ouvertures intempestives

Matériels concernés: déclencheurs VIGIL 2

Texte:
Le conseil de sécurité (CDS) a été alerté en 2009 par deux déclenchements intempestifs au sol de VIGIL 2 identifiés par le constructeur comme faisant suite à des problèmes de manipulation lors de la mise en route.

Pour les deux cas cela c'est passé de la manière suivante
- L'utilisateur met en route son VIGIL 2
- Le déclencheur commence son initialisation puis affiche un code d'erreur puis s'arrête
- L'utilisateur relance quelques fois la mise en route
- Le déclencheur finit par s'initialiser correctement
- Au bout d'un certain temps, le déclencheur percute et provoque l'ouverture du parachute de secours (heureusement au sol)

L'industriel a été contacté et de ses réponses, nous pouvons dire :
- Que les deux déclenchements provenaient de deux causes différentes :
  - Un défaut de fabrication pour le premier appareil défaillant (soudure mal exécutée)
  - Une défaillance électronique pour le deuxième appareil
- Que les propriétaires de ces matériels n'avaient pas respecté les termes du manuel du propriétaire en cas de défaillance lors de la mise en route
- Que l'industriel a eu connaissance d'autres évènements similaires mais que les propriétaires avaient respecté les termes du manuel du propriétaire en arrêtant de saut le parachute
- Qu'un doute demeure sur le risque d'un déclenchement en vol, lorsque l'appareil n'a pas été correctement allumé.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME
62 rue de Fécamp - 75012 PARIS
Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr Web : www.ffp.asso.fr

<u>Actions</u>:

Au vu des risques encourus par les utilisateurs en cas de déclenchement intempestif, la FFP demande :

Préalablement à la mise en route, lisez bien le manuel constructeur et assurez vous de l'avoir bien compris ; éventuellement en vous faisant aider par un moniteur

Après avoir lancé la mise en route par 4 impulsions sur le bouton poussoir après clignotement de la LED rouge

- **SURVEILLER IMPERATIVEMENT L'ENSEMBLE** de la séquence d'initialisation
- Bien lire toutes les informations qui s'affichent successivement
- **EN CAS D'ARRET code d'erreur** de type « **Bat Low** », « **Bat Rpl** » ou « **Cut Err** »
    - Se reporter au manuel d'utilisation (chapitre 3.5.3 Autotests de contrôle) pour s'informer sur les modalités de changement du composant mis en cause
- **EN CAS D'ARRET avec code d'erreur** de type **Ctrl ERR** (plus un chiffre)
    - Ne pas tenter de relancer la mise en route
    - Déposer l'appareil et envoyer le à l'industriel pour contrôle
    - Indiquer le code d'erreur (attention, il n'est affiché que pendant un court moment)
- **EN CAS D'ARRÊT et vous n'avez pas vu le code d'erreur** (inattention ou autre)
    - Ne pas tenter de relancer la mise en route
    - Déposer l'appareil et envoyer le à l'industriel pour contrôle
    - Indiquer que vous n'avez pas vu le code d'erreur

<u>Personnel qualifié</u>:

Tous possesseur de VIGIL 2 pour la stricte application du manuel constructeur.
Tout moniteur et plieur auquel il est demandé de sensibiliser fortement et d'aider les utilisateurs pour le nécessaire respect de ces consignes

<u>Date d'application</u>: avant le prochain saut et lors de chaque mise en route

<u>Diffusion</u>: Président F.F.P.
- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- AAD
- Plieurs / réparateurs
- Etats Majors de l'Armée de Terre, Armée de l'Air et de la Marine
- Membres du conseil sécurité
- B.S.A.P
- C.E.V.A.P
- B.S.M.A.T Montauban
- D.T.M.P.L Orléans
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Direction des Sports Monsieur MORLET
- Paramag
- FFP Contacts

AFFICHAGE OBLIGATOIRE